

Le «satisfecit mais...» de Boudiaf



Page 2

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Dixième année - N° 3730 - Lundi 30 novembre 2015 - Prix : 10 DA

Conditions de vie à Toudja et El-Kseur

Route coupée et APC fermée

Page 24

Risques météo

L'Algérie est de plus en plus vulnérable au changement climatique

Page 2

Grande Bretagne-France, même combat... en série

Par Mohamed Habili

Il est assez plaisant de voir pour l'heure les autorités britanniques user du même argument que celui que le gouvernement français avait servi à son opinion lorsqu'il avait estimé devoir revenir sur sa décision première de ne pas frapper Daech en Syrie, mais uniquement en Irak. Les autorités françaises avaient paru alors s'apercevoir que s'interdire de frapper Daech, et ce qui y ressemble, en Syrie, au motif de ne rien faire qui ait pour conséquence de renforcer le régime syrien, c'était du même coup s'enlever la possibilité de riposter contre Daech si d'aventure celui-ci planifiait une attaque contre la France depuis le sol syrien. On connaît la suite : peu de temps après le début des raids aériens français contre les positions de Daech en Syrie, la France subit les pires attaques terroristes sur son territoire de toute son histoire. Rien n'autorise certes à établir un lien de cause à effet entre la décision d'opérer en Syrie et les attentats de Paris, mais on ne voit pas non plus que le but de la France ce soit de tarir le terrorisme à sa source, en l'attaquant dans son repaire, ou plus exactement au cœur de son bastion, en se décidant à étendre ses opérations aériennes à la Syrie. Son véritable but, le même désormais qui anime maintenant la Grande-Bretagne, c'est d'être militairement présent là où la conjoncture internationale commande d'être.

Suite en page 3

Pressions à la veille de la plénière

Vote sous tension de la loi de finances 2016

● Louisa Hanoune «met en garde»...



C'est aujourd'hui que la chambre haute du Parlement doit se prononcer pour ou contre le projet de loi de finances de 2016, un texte qui a suscité une grande polémique et un débat houleux durant quatre jours que ce soit de la part des députés des partis de la majorité, à savoir le RND et le FLN ou bien ceux de l'opposition représentés par le FFS, le PT et l'Alliance verte (islamistes). Et à la veille de cette plénière, un climat de pression et de tension règne au sein de l'Institution législative. [Lire page 3](#)

Autoroute Est-Ouest

Mise en service du contournement de Djebel Ouahch

Page 4

26^{es} Journées cinématographiques de Carthage

Quatre prix pour le cinéma algérien

Page 13

Rencontre régionale d'évaluation des wilayas de l'Ouest

Le «satisfecit mais...» de Boudiaf

■ «Continuez sur cette lancée. Le secteur de la santé a besoin de vous et de votre sérieux», a souligné le ministre de la Santé, Abdelmalek Boudiaf, lors de la deuxième journée d'évaluation des wilayas de l'Ouest.

Par Thinhinene Khouchi

AOran, Abdelmalek Boudiaf a souligné sa satisfaction concernant les progrès exposés par les différents représentants des wilayas de l'Ouest. «Continuez sur cette lancée. Le secteur de la santé a besoin de vous et de votre sérieux», a-t-il déclaré. Le ministre de la Santé a également affirmé son engagement à faire des hôpitaux un réel endroit de paix et de calme pour les citoyens malades. Il a souligné que cette nouvelle étape

Campagne anti-sida Hamid Grine préside demain la cérémonie-gala de clôture

LE MINISTRE de la Communication, Hamid Grine, présidera, demain à la salle Atlas (Alger), la cérémonie-gala de clôture de la 6^e campagne de sensibilisation intitulée «Main dans la main contre le sida», indique dimanche le ministère dans un communiqué. Cette cérémonie a débuté samedi dernier et a mobilisé des étudiants, des représentants de la société civile et des médecins autour de cet enjeu de santé publique, précise la même source. La date de déroulement de la cérémonie de clôture de la campagne de sensibilisation contre le sida coïncide avec la Journée mondiale de lutte contre ce fléau, conclut le communiqué. **R. N.**

Aménagement de la nouvelle ville de Sidi Abdallah Annulation du contrat avec la Corée du Sud

L'ALGÉRIE et la Corée du Sud ont décidé, hier, d'annuler à l'amiable le contrat relatif à l'étude et l'aménagement de la nouvelle ville de Sidi Abdallah, indique un communiqué du ministère l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville. La décision a été prise lors de la rencontre du ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Abdelmadjid Tebboune, avec l'ambassadeur de Corée du Sud à Alger, Kim Chong Hun, a indiqué la même source qui a précisé que l'annulation du contrat «n'aura pas d'impact sur le niveau de coopération entre les deux pays». Le contrat relatif à l'étude et l'aménagement de la nouvelle ville de Sidi Abdallah (ouest d'Alger), avait été confié à la société coréenne «Keangnam», rappelle-t-on. **K. L.**

implique une véritable révolution dans le domaine de l'offre de soins, de la gestion des établissements et de l'allocation des ressources sur la base de critères fondés sur des objectifs clairs et une vision prospective de la santé. M. Boudiaf a appelé les présents à mettre en place des réseaux intégrés de prise en charge des besoins en santé de la population dans le cadre de l'opération d'externalisation des consultations spécialisées au niveau des polycliniques et ce, de manière à réhabiliter le principe de la pyramide des soins et sa concrétisation à travers notamment l'information des citoyens. Concernant les collectifs administratifs, médicaux et paramédicaux, le ministre a demandé à mettre en place et ancrer tous les mécanismes d'évaluation des activités fixées avec une clarification des missions et des responsabilités. Pour cette nouvelle année, «il faut adopter les mécanismes de modernisation de la gestion basés sur le calcul des coûts et la maîtrise des dépenses», a déclaré le ministre de la Santé qui a assisté et évalué le progrès des différents établissements de santé des wilayas de l'Ouest. La préparation de la mise en place du Dossier électronique du malade (DLM) en assurant une offre de formation complémentaire au profit des différents parties concernées, en réhabilitant le rôle du secrétariat médical et la finalisation et l'élargissement de l'opération des consensus thérapeutiques aux différentes spécia-



lités, est l'un des principaux chantiers de 2016. Le ministre a souligné, en outre, l'importance d'élaborer un nouveau cahier des charges fixant les droits et les obligations du secteur privé, en insistant sur l'obligation pour les structures privées de dispo-

ser d'un service de pharmacie fonctionnant selon la réglementation en vigueur. M. Boudiaf a insisté sur l'importance de la surveillance et le contrôle pour l'évaluation de la mise en œuvre de toutes les instructions. Lors de cette deuxième journée d'évalua-

tion, le ministre a fait savoir qu'«il est fait obligation d'ouvrir les portes du dialogue avec les partenaires, syndicats et associations d'usagers, pour assurer une participation efficiente de toutes les parties à la réalisation des objectifs». **T. K.**

Risques météo

L'Algérie est de plus en plus vulnérable au changement climatique

L'Algérie est confrontée à la recrudescence d'événements climatiques «extrêmes» qui accentuent sa vulnérabilité. Consciente de cet enjeu, l'Algérie a adopté une stratégie pour contribuer à la réduction de ces risques. Elle figure parmi les pays à forts risques de changement climatique. En prévision de la Conférence sur les changements climatiques (COP21), qui s'ouvre aujourd'hui à Paris, l'Algérie a présenté un document, remis en septembre dernier aux instances mondiales chargées du climat, qui expose les mesures que compte prendre le pays pour contribuer à la réduction de ces risques. Le document est axé sur deux idées : l'atténuation des émissions des gaz à effet de serre et l'adaptation aux effets du changement climatique. Dans ce document, l'Algérie souligne que la récurrence des cycles de sécheresse, devenus de plus en plus longs, a accentué la désertification. Plus de 50 millions d'hectares connaissent actuellement un niveau de dégradation «très avancé», des populations rurales constituées principalement d'agriculteurs et d'éleveurs pour assurer leur survie «sont contraintes à l'exode vers les grandes agglomérations».

De plus, en raison des changements climatiques, la pluviométrie a baissé de plus de 30% au cours de ces dernières décennies. Par leur disposition parallèle au littoral, les chaînes de relief «accentuent la rapidité de l'assèchement du climat» en allant vers le

Sud, explique le document qui rappelle que d'importants programmes ont été lancés par les pouvoirs publics depuis les années 1970 qui se sont traduits par la réalisation d'un grand barrage vert sur une longueur de 1 200 km et une profondeur d'une moyenne de 20 km. «Cette réalisation constitue, aujourd'hui, l'une des grandes fiertés de notre pays et représente un véritable puits de carbone», relève le gouvernement dans sa contribution provisoire.

En ce qui concerne les inondations, le document rappelle que de nombreuses régions ont connu des épisodes «tragiques» qui ont engendré d'importantes pertes en vies humaines et des dégâts matériels considérables, citant le cas des inondations qui ont frappé en 2001 Bab El-Oued (Alger), causant la mort de 715 personnes, en plus de 115 disparus et des milliers de sinistrés.

C'est dans ce contexte qu'un plan national a été élaboré pour renforcer la résilience des écosystèmes (inondations et sécheresse) en vue de minimiser les risques de catastrophes naturelles liées aux changements climatiques. Ce plan inscrit dans ses objectifs la lutte contre l'érosion et la réhabilitation des terres dégradées dans le cadre de la lutte contre la désertification.

Il intègre les effets des changements climatiques dans les stratégies sectorielles, en particulier, l'agriculture, l'hydraulique, la santé humaine et les transports, et dans la

stabilité politique et la sécurité nationale.

Les principaux engagements contenus dans le document présenté par l'Algérie sont : une réduction des émissions de gaz à effet de serre de 7 à 22%. Il vise également la réduction de 9% de la consommation globale d'énergie à l'horizon 2030 et ambitionne de procéder à l'isolation thermique d'un important programme de logements, ainsi qu'à la conversion au GPL d'un million de véhicules particuliers et de plus de 20 000 autobus.

Il ambitionne, également, à l'horizon 2030, un déploiement à plus grande échelle du photovoltaïque et de l'éolien, accompagné, à moyen terme, de la production de l'énergie à partir du solaire thermique.

Il vise, à terme, d'atteindre 27% de la production nationale d'électricité grâce aux énergies renouvelables. Le plan d'action du gouvernement ambitionne, en outre, de réduire à 1% les gaz torchés en Algérie à l'horizon 2030. La conférence des Nations unies sur le réchauffement climatique (COP21), qui débute aujourd'hui à Paris, vise un nouvel accord «général», «ambitieux» et «contraignant» sur le climat, applicable à tous les pays à compter de 2020, ainsi que la mise en place d'outils permettant de répondre aux enjeux.

Louiza Ait Ramdane

Pressions à la veille de la plénière

Vote sous tension de la loi de finances 2016

■ C'est aujourd'hui que la chambre haute du Parlement doit se prononcer pour ou contre le projet de loi de finances de 2016, un texte qui a suscité une grande polémique et un débat houleux durant quatre jours que ce soit de la part des députés des partis de la majorité, à savoir le RND et le FLN ou bien ceux de l'opposition représentés par le FFS, le PT et l'Alliance verte (islamistes). Et à la veille de cette plénière, un climat de pression et de tension règne au sein de l'Institution législative.

Par Nacera Chennafi

Selon les précédentes expériences, les textes de loi, notamment les projets de loi de finances passent à l'Assemblée populaire nationale avec l'aval d'une majorité absolue assurée par les députés du FLN et du RND, mais cette fois-ci certains députés de ces deux partis ne semblent pas cautionner certaines dispositions proposées dans le PLF 2016, dont les augmentations du carburant et l'électricité ou encore le fameux article 71 qui stipule la création d'un mécanisme d'«équilibre budgétaire» dans lequel le ministre des Finances peut décider, à travers des «décrets d'ajustement» l'annulation ou le gel des crédits «en cas de perturbation des équilibres généraux de la loi de finances». Un article qui a été abrogé par la commission des finances de l'APN présidée par le FLN puis réintroduit dans le rapport final avec un léger amendement. Une disposition présentée comme atteinte aux prérogatives du pouvoir législatif.

Lors du dernier jour des débats autour du PLF 2016, les députés de l'opposition ont manifesté des craintes sur le recul de la commission de l'APN sur certains articles qu'elle avait abrogés et amendés, et finalement c'est ce qui a eu lieu. Dans ce cadre, Ahmed Khelifa député du RND et membre de cette commission nous avait confié qu'il est impossible que cette instance revienne sur ses décisions.

Il est à noter que 86 amendements proposés dans le cadre du PLF 2016 ont été soumis à la commission des finances de



l'APN, dont 22 du groupe parlementaire du Parti des travailleurs qui rejette ce texte et l'explique comme un recul sur le caractère social de l'Etat algérien, alors que pour les islamistes, il s'agit d'un vrai danger.

Ainsi, la journée du vote sera le jour de la confrontation finale entre l'opposition et ceux qui soutiennent le PLF 2016 mais il ne faut pas oublier que cette opposition reste minoritaire et si suite aux débats houleux sur ce texte, elle comptait sur le soutien des députés de la majorité, ce soutien s'est évaporé surtout après que la commission des finances a fait machine arrière sur certains amendements qu'elle avait introduits.

Dans ce cadre, le secrétaire général du FLN, Amar Saadani a réuni hier au siège de la chambre basse du Parlement, son groupe parlementaire. Une manière probablement pour la direction du FLN de recadrer certains députés sur le fait qu'apporter des critiques ne veut pas

dire rejeter le texte du gouvernement.

De son côté, la direction du RND s'est déclarée en faveur du PLF 2016, à travers l'intervention du président de son groupe parlementaire et bien avant Ahmed Ouyahia avait réuni le groupe parlementaire de son parti et des instructions ont été données pour faire barrage au «populisme», sachant que des députés de son parti s'étaient prononcés contre quelques dispositions proposées dans le texte en question. Au FFS, il n'est pas écarté le boycott du vote, sachant que ce groupe parlementaire avait boycotté la réponse du ministre des Finances, Abderrahmane Benkhalfa, mercredi dernier.

Il est à noter que la commission de l'APN, présidée par le FLN, a réintroduit l'article 71 avec un léger amendement. D'autre part, elle a pu maintenir l'amendement de l'article 66 relatif à l'ouverture du capital des entreprises publiques qui s'ap-

parente à une forme détournée pour opérer de nouvelles privatisations. Pour ce qui est de l'essence, le gouvernement a accepté une réduction de 1 dinar en comptant l'impôt et pour le gazoil, la commission a maintenu l'augmentation de 2.30 DA donc, elle passera à 6 DA. Le taux de TVA fixé à 17% au lieu de 7% sur la consommation d'électricité dépassant les 250 kilowatts/heure/trimestre. Le PLF 2016 révisé aussi le montant de la vignette automobile à la hausse en fonction du type du véhicule, de son âge et de sa puissance, dans une fourchette allant entre 16 et 40%.

Avec la validation de ses augmentations, des députés se trouvent dans l'embarras face à leur population, car il est difficile de convaincre un simple citoyen qu'il s'agit d'une mesure qui s'inscrit dans la gestion prudente de la conjoncture économique actuelle difficile, comme l'explique le gouvernement.

N. C.

Incidences des mesures du projet de loi de finances 2016

Louisa Hanoune «met en garde»...

La secrétaire générale du Parti des Travailleurs (PT), Louisa Hanoune, a mis en garde, dimanche à Alger, contre les incidences des mesures contenues dans le projet de loi de finances 2016, appelant les membres de la Chambre basse à ne pas voter ce texte.

Lors d'une conférence de presse, M^{me} Hanoune a appelé les membres de l'Assemblée populaire nationale (APN) à «ne pas voter» ce projet de loi qu'elle a qualifié d'«antinational et inconstitutionnel».

Elle a indiqué que si ce texte est voté, le PT s'adressera au Conseil de la nation, au Conseil constitutionnel et au président de la République pour arrêter ce projet qui «confisque les prérogatives de l'instance législative».

M^{me} Hanoune est revenue par ailleurs sur l'article 71 du projet de loi de finances qui permet au ministre des Finances d'intervenir au cours de l'exercice pour transférer une partie du budget des différents secteurs, qualifiant la mesure d'«illégal» et de transgression des prérogatives des institutions de l'Etat.

La SG du PT a par ailleurs critiqué les déclarations de certains responsables du ministère de la Culture qui visent, selon elle, la «privatisation de ce secteur».

Elle a également critiqué certaines directives ministérielles relatives à la retraite qui constituent, a-t-elle soutenu, une régression pour les acquis de la protection sociale.

F. T.

LA QUESTION DU JOUR

Grande Bretagne-France, même combat... en série

suite de la page Une

Tant de puissances, grandes moyennes, et même carrément petites, régionales et non régionales, prennent leur part dans le conflit syrien, et les deux ex-superpuissances coloniales, celles-là mêmes qui ont dessiné les frontières de la région, à nouveau en ébullition, seraient absentes du jeu, n'auraient pas leur mot à dire sur ce que doit être demain la Syrie ? Un comble ! Impensable ! Et le pire, c'est qu'elles se seraient mises elles-mêmes hors-jeu. Mais si le gouvernement français n'a eu aucun mal à convaincre son opinion de lui permettre de rectifier quelque peu le tir, de rattraper une erreur, pour que le moment venu la France ait toute sa place dans la négociation, le gouvernement britannique est confronté quant à lui à une résistance bien plus sérieuse. De la part de l'opposition travailliste d'abord, qui s'est donné récemment un nouveau leader, Jeremy Corbyn, qu'on pourrait assez bien définir en disant de lui qu'il est l'anti-blairisme fait homme. Mais aussi de l'opinion britannique dont de larges franges n'ont toujours pas digéré que leur pays ait pris part à l'invasion de l'Irak en 2003, dans le rôle assez indigne de force supplétive des Etats-Unis. Tout ce qui est de nature à rappeler ce sombre épisode de leur histoire récente a le don d'hérissier le poil au moins d'une partie des Britanniques. D'autant que tous dans leur ensemble n'ont aucune envie de connaître la même suite que la France quand celle-ci avait décidé de rectifier le tir, ou plus exactement de l'étendre. Se lancer sur les traces de la France, n'est-ce pas en effet prêter le flanc à des coups comparables à ceux dont elle a été frappée ? Et puis, ne faut-il pas toujours faire le contraire de ce que la France vous engage vivement de faire ? Il faut qu'elle n'en mène pas large dans le ciel syrien pour appeler les Britanniques à la rescousse. Voilà ce que se disent beaucoup de Britanniques, en attendant que la chambre des Communes tranche la question. Les deux ex-superpuissances coloniales ont dans leur déclin très besoin l'une de l'autre pour se faire entendre dans un conflit susceptible de déboucher sur une reconfiguration de leur œuvre commune, le partage Sykes-Picot.

M. H.



PH/D. R.

Autoroute Est-Ouest

Mise en service du contournement de Djebel Ouahch

■ L'autoroute est, à dater d'hier, ouverte à la circulation automobile d'Ouest en Est, entre la partie occidentale du pays et la commune de Drean, dans la wilaya d'El Tarf.



P. VIDR

Distribution de logements sociaux à Béjaïa

L'association «droit au logement» veut être «membre observateur»

LES RESPONSABLES de l'association «droit au logement» de la commune de Béjaïa sont revenus dans une déclaration dont nous détenons une copie sur leur récente rencontre avec les autorités locales dont le chef de cabinet du wali de Béjaïa et le chef de daïra de Béjaïa sur la prise en charge du problème du logement qui se pose avec acuité depuis de longues années dans la commune de Béjaïa et surtout sur les réclamations incessantes des citoyens sur la nécessité de procéder à la distribution des logements déjà achevés. La déclaration de l'association signée par Rachid Mansouri, réaffirme son «engagement de suivre l'évolution de la prise en charge de points soulevés lors de leur rencontre» avec les responsables concernés. Ces points sont liés à la distribution de tous les logements réceptionnés depuis plusieurs années, la préaffectation des 2000 unités en voie de réalisation dans la commune de Oued-Ghir avec le classement des demandeurs par ordre de priorité conformément à leur caractère social avéré, affichage public des bénéficiaires avec photos et classements des bâtisses touchées par degrés et catégorie de leur vétusté et dommages causés par le séisme, éradication des bidonvilles se trouvant dans la commune et distribution des logements construits dans le cadre du RHP, participer au vote des 200ha du POS du plateau de Sidi-Boudrame décidé par le Premier ministre, l'éradication définitive du système de recasement des sinistrés dans les écoles (école Tamndjout, école plateau Amimoune, ERCE, cimetière français Saket, etc.). Enfin, l'association «droit au logement de Béjaïa» réclame «le droit de sa participation en qualité de membre observateur» au sein des commissions de daïra et de wilaya de distribution des logements sociaux. Il y a lieu de rappeler que lors de la réunion qui l'a regroupé avec les bureaux d'études, les promoteurs immobiliers privés et publics, et la Dlep il y a trois jours, le wali de Béjaïa Zitouni Ouled Salah a ordonné la distribution de tous les logements déjà réceptionnés dans un délai de deux semaines.

H. Cherfa

Par Hani Y.

Le contournement de Djebel Ouahch, près de Constantine, réalisé sur 13 km à la suite de l'éboulement partiel qui avait affecté un tunnel, a été mis en service, dimanche, par le ministre des Travaux publics, Abdelkader Ouali. Cette voie de contournement en 2 x 2 voies, d'un coût global de 8 milliards de dinars, avait été lancée en travaux en décembre 2014. Les travaux avaient été initialement confiés à quatre entrepreneurs algériens avant que le chantier ne soit renforcé par 4 autres entreprises nationales, donnant lieu, à partir de juin 2015, alors que les travaux n'avaient pas dépassés les 20 % en termes d'avancement, à une vigoureuse accélération du rythme de réalisation. L'impact considérable de l'ouverture du contournement sur l'économie nationale a été souligné lors de la cérémonie de mise en service. Cette réalisation de 2 x 2 voies devant permettre, outre l'ouverture de l'autoroute Est-Ouest sur toute sa longueur, de fluidifier notablement la circulation dans la

ville de Constantine, traversée quotidiennement par des centaines de poids lourds. Le ministre des Travaux publics a insisté, à cette occasion, sur le renforcement de la signalisation, ainsi que sur le suivi permanent et la surveillance (quitte à installer des caméras), de la partie de l'emprise de la chaussée qui a dû être traitée contre un phénomène de glissement. Se félicitant du respect du délai initialement fixé (12 mois), M. Ouali a salué les entreprises algériennes qui sont parvenues à relever le défi, en dépit de l'important retard consommé en cours de travaux, avant de souligner que cette performance s'inscrivait «en droite ligne des directives du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, quant à la mise à contribution et la valorisation de l'outil de réalisation national».

Ouverture du tronçon autoroutier El Meridj-Ain Bouziane

Abdelkader Ouali, a mis en service dimanche le tronçon de l'autoroute Est-Ouest reliant sur 36 km l'échangeur d'El Meridj,

près de Constantine, à la localité d'Ain Bouziane (Skikda). L'ouverture à la circulation de ce segment autoroutier libère l'autoroute Est-Ouest entre la wilaya de Tlemcen et la commune de Drean (El Tarf), et il ne reste plus, aujourd'hui, dans la partie orientale de cet ouvrage, que 84 km situés à l'extrême-est du pays, a-t-on indiqué. Le tronçon mis en service par le ministre comprend un tunnel de 2,5 km, le plus long sur l'autoroute, constitué de deux tubes dont le premier n'est cependant ouvert que pour une circulation dans les deux sens, jusqu'au parachèvement «en début d'année prochaine» du second tube. Les poids lourds circulant dans le sens Constantine-Annaba pourront emprunter le tube mis en service, tandis que ceux se dirigeant vers l'ouest (Annaba-Constantine) devront emprunter une déviation avant d'intégrer à nouveau l'autoroute plusieurs km plus loin, a-t-on expliqué, précisant qu'il s'agit d'une mesure «provisoire» dans l'attente de l'ouverture du second tube. Le ministre a de nouveau mis en relief «l'impact notable sur l'économie nationale» de l'ouverture de ce tronçon qui permet de

libérer l'autoroute Est-Ouest sur la quasi-totalité de sa longueur. L'impact attendu est d'autant plus important, a-t-il ajouté, que l'autoroute Est-Ouest sera reliée aux différents ports du pays et au reste du réseau routier national dont l'autoroute des Hauts Plateaux, ce qui ne manquera pas de développer les investissements et, partant, d'insuffler une nouvelle dynamique à l'économie nationale. M. Ouali a également souligné, à propos du contournement de Djebel Ouahch mis en service à l'entame de sa visite, que la mise à contribution des entreprises algériennes dont l'expérience a été consolidée et enrichie grâce à ce projet, sera généralisée. Il a affirmé, après avoir salué l'accompagnement des projets de son secteur par les autorités locales, que le contournement de Djebel Ouahch est «partie intégrante» de l'autoroute et qu'à ce titre, il bénéficiera des mêmes mesures d'entretien et de sécurisation. Le ministre a aussi rappelé, dans ce contexte, que depuis juillet dernier, plus de 350 km de l'autoroute ont fait l'objet d'opérations d'entretien.

H. Y./APS

Pays voisins de la Libye

Tenue demain à Alger de la 7^e réunion ministérielle

La 7^e réunion ministérielle ordinaire des pays voisins de la Libye se tiendra mardi à Alger, a annoncé dimanche le ministre des Affaires maghrébines, de l'Union africaine et de la Ligue des Etats arabes, Abdelkader Messahel. Cette rencontre, qui intervient dans le prolongement de celle tenue à N'Djamena (Tchad) en juin dernier, verra la participation de l'ensemble des pays voisins de la Libye (Algérie, Egypte, Soudan, Niger, Tchad et Tunisie), en plus de l'Union africaine, de la Ligue arabe et de l'Union européenne, a précisé M. Messahel dans une déclaration à l'APS. La Libye sera aussi représentée à cette réunion, à laquelle assistera égale-

ment le nouveau représentant spécial du secrétaire général des Nations unies pour la Libye, Martin Kobler, a-t-il ajouté. «Comme les précédentes, cette réunion permettra aux pays voisins et aux représentants des organisations régionales et internationales de s'informer mutuellement de la situation en Libye et dans la région et de procéder à l'analyse des derniers développements», a expliqué M. Messahel. «C'est aussi une opportunité pour l'Algérie de réitérer son appui au processus en cours sous l'égide des Nations unies, pour accélérer la mise en place d'un gouvernement d'union nationale, capable de mener à bien la période transitoire et de relever les

multiples défis auxquels fait face le pays, notamment le terrorisme», a-t-il souligné. Le ministre a rappelé, à cet égard, «les fondamentaux de la position algérienne, basée sur la recherche d'une solution politique et pacifique à la crise en Libye, à même de préserver l'unité, l'intégrité territoriale de ce pays frère, sa souveraineté et la cohésion de son peuple». Il a également relevé le rôle de «leadership» des Nations unies dans la conduite du processus de paix en Libye et «l'engagement franc» et «constant» de l'Algérie aux côtés du représentant spécial du secrétaire général des Nations unies pour la Libye.

Kamel L.

Industrie pharmaceutique

Les produits de Biopharm certifiés pour l'exportation

■ Les produits pharmaceutiques de la société Biopharm peuvent désormais être exportés vers les marchés de l'Union européenne suite à la certification accordée à ce groupe par l'Agence française de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM), a indiqué, hier, le P-DG du groupe, Kerrar Abdelouahed.



Par Souad L.

« Cette certification atteste que le site de production de Biopharm, situé à Oued Smar (Alger), est conforme aux standards européens des bonnes pratiques de fabrication et peut exporter ses produits pharmaceutiques vers les marchés français et de l'Union européenne », a affirmé le responsable à l'APS. Relevant qu'il s'agit d'une « première pour une société algérienne », il a estimé que cette certification « représente une reconnaissance officielle des efforts

fournis, dix ans durant, pour former l'ensemble de son personnel (...) et pour garantir le respect et l'observance des Bonnes Pratiques de Fabrication pharmaceutiques (BPF) au sein de son usine ». « C'est un défi immense que les collaborateurs de Biopharm, tous issus des universités algériennes, viennent de faire franchir à leur entreprise en donnant la preuve que les produits sortant des ateliers de leur usine le sont dans le respect le plus strict et le plus scrupuleux des meilleurs standards internationaux », a souligné le même responsable. Il a ajouté que « le contrôle de la qualité s'exerce de



manière continue, à toutes les phases de la fabrication, aux utilités en contact avec le produit, à l'ensemble des intrants (matières premières et articles de conditionnement) composant le médicament et au produit fini destiné au patient ». Pour M. Kerrar, Biopharm « s'est aussi investie dans la protection de l'environnement et le traitement des déchets induits par son activité industrielle ». Il a souligné, dans ce sens, que le groupe « vient de mettre en service une unité de traitement des rejets qui lui permet de répondre aux exigences et normes environnementales nationales et internationales ». Le

patron de Biopharm a indiqué que le groupe met sur le marché algérien plus d'une centaine de produits génériques issus de son propre laboratoire de développement. Ce qui a permis au groupe, a-t-il souligné, de « gagner la confiance des plus grands laboratoires internationaux comme Astra Zeneca, Cipla, Eli Lilly, Ferrer, Léo, Pierre Fabre ou Sanofi, qui lui ont confié la fabrication de leurs spécialités ». Le P-DG de Biopharm a tenu à remercier les autorités publiques algériennes qui « ont accompagné le groupe dans ses efforts pour faire du produit pharmaceutique algérien

un label de qualité indiscutable et un exemple de succès technologique et commercial », a-t-il noté. Pour le même responsable, ce succès « n'est pas seulement l'aboutissement de grands efforts. C'est aussi le point de départ vers de nouveaux horizons de développement ». S. L./Agences

Sécurité interne dans les entreprises
Une conférence internationale mercredi à Batna

UNE CONFÉRENCE internationale sur la sécurité interne dans les entreprises sera ouverte mercredi prochain à l'université de Batna à l'initiative de l'Institut d'hygiène et de sécurité industrielles, a indiqué la présidente de la rencontre, Leila Bahmed. Des chercheurs spécialisés d'Algérie, de France, de Grande-Bretagne et du Liban prendront part, aux côtés de chefs d'entreprises, à cette rencontre de deux jours, a précisé cette source, ajoutant que la gestion de la sécurité interne en entreprise, les aspects juridiques relatifs à cette question et les méthodes d'analyse des risques, constitueront les axes de la conférence. La rencontre constituera également un espace d'échanges d'expériences autour des questions liées à la protection des installations industrielles et stratégiques contre tous les types de risques, ont noté les organisateurs. Des ateliers, animés par des experts, sont aussi au programme de cette conférence dont les travaux se tiendront au centre de recherche scientifique de l'université Batna 1. N.C.

Grèce
L'économie s'est effondrée au troisième trimestre

L'ÉCONOMIE grecque a subi une contraction plus marquée qu'initialement estimé au troisième trimestre, une période dominée par les incertitudes sur la dette et les mesures de contrôle des capitaux qui ont handicapé l'activité, montrent des chiffres officiels publiés. Le produit intérieur brut (PIB) a reculé de 0,9% sur juillet-septembre selon les données corrigées des variations saisonnières (CVS) publiées par l'institut national de la statistique Elstat, contre une estimation précédente de -0,5%. Sur un an, le PIB grec a baissé de 1,1% au troisième trimestre contre une précédente estimation d'Elstat de -0,4%. L'institut a en outre une nouvelle fois révisé en baisse la croissance du deuxième trimestre, à 0,3% contre +0,4% annoncé au début du mois.

F.P./APS

R.E.

Promotion immobilière

Les conditions de convertibilité des concessions fixées au JO

Les conditions et modalités de concession convertible en cession des terrains du domaine privé de l'Etat, destinés à la réalisation de projets de promotion immobilière à caractère commercial, sont désormais fixées par un décret exécutif publié au JO n° 58. Les terrains concernés sont ceux relevant du domaine privé de l'Etat, non affectés ou en voie d'affectation à des services publics de l'Etat et devant être situés dans des secteurs urbanisés ou urbanisables. Afin d'obtenir une cession, le promoteur immobilier doit, essentiellement, justifier de trois années d'ancienneté, présenter une attestation délivrée par le Fonds de garantie et de caution mutuelle de la promotion immobilière (FGCMP) et présenter une esquisse du projet accompagnée d'un descriptif des logements à réaliser. Le décret note que la concession est convertie en cession à la

demande du concessionnaire, après achèvement effectif du projet conformément au cahier des charges et l'obtention d'un certificat de conformité délivré par les services habilités et après avis favorable du comité technique installé dans chaque wilaya. Il est précisé, en outre, que « la concession confère à son bénéficiaire le droit d'obtenir un permis de construire et lui permet, en outre, de constituer, au profit des organismes de crédit, une hypothèque affectant le droit réel immobilier résultant de la concession convertible en cession ainsi que les constructions à édifier sur le terrain concédé en garantie des prêts accordés exclusivement pour le financement du projet poursuivi ». La conversion de la concession en cession est réalisée sur la base de la valeur vénale fixée par les services des domaines au moment de l'octroi de la concession avec

défalcation des redevances versées au titre de la concession lorsque l'opération de conversion est sollicitée par le promoteur dans les deux ans qui suivent le délai de réalisation du projet. Mais lorsque la conversion de la concession en cession est sollicitée au-delà du délai de deux ans qui suivent le délai de réalisation, celle-ci est accordée sur la base de la valeur vénale du terrain telle que déterminée par les services des domaines au moment de la conversion et sans défalcation aucune des redevances versées au titre de la concession. En outre, tout retard imputable au promoteur dans le lancement des travaux de réalisation du projet dans les deux années qui suivent la date d'obtention de l'acte de concession, entraîne la déchéance et la résiliation par la juridiction compétente de l'acte de concession.

Ali O.

Selon l'ONS

Le rythme d'inflation annuel à 5,1%

Le rythme d'inflation annuel s'est établi à 5,1% sur la période allant entre novembre 2014 et octobre 2015 par rapport à celle de novembre 2013-octobre 2014, selon l'Office national des statistiques (ONS). Pour ce qui concerne la croissance des prix à la consommation en octobre 2015 par rapport au même mois de l'année passée, elle s'est élevée à 3,6%. Par catégorie de produits, le

niveau moyen des prix des biens alimentaires a augmenté de 1,4% en octobre comparativement à octobre 2014, avec +5,51% pour les produits agroalimentaires et -2,41% pour les produits agricoles frais. Pour les prix des biens manufacturés, ils ont enregistré une croissance de 6,1%, et ceux des services ont connu une hausse de 4,86% entre les deux périodes de comparaison. Les principaux

produits alimentaires qui ont connu une baisse mensuelle en octobre sont la pomme de terre (-29,3%), les œufs (-24,37%) et les fruits frais (-18%) par rapport à octobre 2014. Quant aux plus fortes hausses, elles ont été enregistrées pour les boissons non alcoolisées (9,26%), légumes frais (6,26%), pain et céréales (6,2%), viande de poulet (6,1%) et les poissons frais (3,34%), détaille l'office. La loi

de finances complémentaire 2015 a prévu pour cette année un taux d'inflation de 4% (contre 3% dans la loi de finances initiale), rappelle-t-on. Quant au projet de loi de finances 2016, il table sur une inflation de 4% pour l'année prochaine. En 2014, le taux d'inflation en Algérie s'était établi à 2,9% contre 3,3% l'année d'avant.

Ghardaïa

Etude de dédoublement du tronçon de la route nationale

■ Une étude de modernisation, de renforcement et de dédoublement d'un tronçon routier de la RN 1 sur une distance de 260 km reliant Ghardaïa à El Meneaa sera lancée prochainement, selon la direction locale des travaux publics.

Par Salim L.

D'un coût de 260 millions DA, cette étude confiée à un bureau d'études d'Oran, portera essentiellement sur le dédoublement en 2x2 de la voie de la route nationale N°1 reliant le carrefour giratoire entre la RN-1 et la RN-49 sur une distance de 260 km entre Ghardaïa et la ville d'El Meneaa, a précisé le directeur du secteur, Ali Teggat.

Cette étude prendra en compte les différents ouvrages d'art réalisés pour l'élimination des points noirs inondables et les interruptions du trafic routier sur la RN-1 durant les crues cycliques des oueds traversant

cet axe routier, ainsi que les mesures de sécurité routière, a-t-il fait savoir le DTP. Quatre ouvrages d'art d'un coût de plus de 1,7 milliard de DA ont été réalisés sur les oueds Metlili, Seb Seb, Ghezellattes et Toul qui traversent la RN-1, entre Ghardaïa et El Meneaa, a également souligné ce responsable.

Ce projet de dédoublement permettra de fluidifier le trafic, de réduire nettement la durée du trajet et le nombre d'accidents notamment par l'introduction d'éléments de sécurité tels que les grandes rotondes qui ont un double rôle: sécuriser les intersections avec les voies secondaires et réduire la vitesse des automobiles, signale-t-on. D'importants chantiers visant la



R. A. D. R.

mise à niveau du réseau routier dans la wilaya de Ghardaïa ont été lancés afin de permettre à l'infrastructure routière de répondre aux besoins du trafic de plus en plus dense, dont notamment le dédoublement de la route nationale N-1, «épine dorsale» de la dynamisation de l'économie nationale, de l'équilibre et la cohésion territoriale entre le Nord et le Sud du pays. Plusieurs projets ont été également lancés, consistant en des travaux de renforcement et de réhabilitation sur 200 km de la RN-1 entre El Meneaa et la limite territoriale de la wilaya de

Tamanrasset, ainsi que le renforcement et la modernisation du tronçon de la RN-51 entre El Meneaa et la limite administrative avec la wilaya d'Adrar, sur une distance de 136 km. L'aménagement et l'embellissement du carrefour giratoire RN-1 et la RN-51 à une trentaine de km au sud d'El Meneaa, l'achèvement de la construction de la route El Meneaa-Ouargla permettront de renforcer les échanges économiques, agricoles et touristiques entre les différentes wilayas du Sud, a soutenu le DTP. L'ensemble de ces projets, qui répondent aux exi-

gences du Schéma directeur de l'aménagement du territoire dans le Sud et à forte valeur économique, sont à un stade «très avancé», a-t-il assuré. La wilaya de Ghardaïa dispose d'un réseau routier de 1 037 km de route nationale (sans tenir compte des 50 km de la route d'évitement de la vallée du M'zab non encore classée), de 292 km de chemins de wilaya, 463 de chemins communaux, dont 258 revêtus. Le trafic enregistré sur la RN-1, de Ghardaïa vers le Nord du pays, est estimé à 15 000 véhicules/jour dont 30% sont l'apanage des poids lourds et 3 000 véhicules vers le Sud dont 40% de poids lourds, selon les statistiques de la DTP de la wilaya. S. L./APS

Ain Témouchent

Réadaptation du projet d'évitement de la ville de Beni Saf

Le projet d'une voie d'évitement de la ville de Beni Saf (30 km d'Ain Témouchent), initié par la direction des travaux publics (DTP) de la wilaya, est en cours de réadaptation pour son second tronçon, a-t-on appris du directeur du secteur.

Cette ville côtière à la configuration géographique montagneuse a «obligé les techniciens en charge du projet à réadapter le tracé de la route de passage devant les caractéristiques d'un terrain accidenté», a indiqué Saïd Si Chaïb. Il s'agit concrètement du deuxième tronçon de cette voie longue de six kilomètres devant relier la RN 22 aux quartiers de Boukourdan, Ghar El Baroud et Beni Khaled à la sortie sud-ouest de Beni Saf, où l'entreprise de réalisation a rencontré des difficultés liées à l'état du terrain. De ce fait, un retard important est relevé sur ce chantier lancé le 18 novembre 2014, pour n'enregist-

trer que 5% d'avancement des travaux, a-t-il ajouté, rappelant que le délai imparti à cette opération est de 18 mois. Ce projet doté d'une enveloppe de 600 millions DA est appelé à désengorger Beni Saf, surtout en été, où cette cité reçoit de nombreux estivants, a-t-on souligné.

Longue de six kilomètres également, une première route est en cours de réalisation pour relier la RN 96 à Sid Sohbi et Beni Khaled à partir de la cimenterie. Les travaux, qui doivent être achevés en 12 mois pour une enveloppe de 350 millions DA, enregistrent un taux d'avancement de 35%, a-t-on encore signalé. Lors d'une visite dernièrement dans la daïra de Beni Saf, le wali d'Ain Témouchent avait invité les deux entreprises de réalisation à accélérer le rythme des travaux pour rattraper les retards et livrer le projet «avant la prochaine saison estivale». Cette

voie de contournement sud de Beni Saf permettra, surtout aux poids lourds, d'éviter la ville côtière. Le programme complémentaire alloué à la wilaya en décembre 2013 a permis à Beni Saf de lancer ce réseau d'évitement pour résorber la pression de la circulation routière qui s'exerce, actuellement, sur cette ville.

A la première tranche qui concerne l'évitement sud de Beni Saf, une seconde tranche a été notifiée pour l'achèvement de la totalité de l'évitement. La ville de Beni Saf a mis en service, en avril 2014, une bretelle d'évitement qui a permis aux usagers de la route d'éviter le centre-ville, rappelle-t-on. Longue de 1,3 kilomètre, la nouvelle route contourne la ville par le nord en empruntant le périphérique Est, longeant la forêt «Ain El Beida» et la plage «Sidi Boucif» pour aboutir au port.

Hani A.

Mostaganem

Raccordement de 1 400 foyers au réseau de gaz naturel

Pas moins de 1 402 foyers ont été raccordés au réseau de distribution du gaz naturel, samedi au douar Sidi Redouane de Mansoura et dans la commune de Touahria relevant de la daïra de Mesra (Mostaganem), a-t-on constaté.

Cette opération destinée à plus de 9 800 foyers dans le cadre du programme quinquennal 2010-2014 porte sur la réalisation de réseaux de transport et de distribution du gaz sur 36 kilomètres, selon les explications de la directrice de l'énergie fournies lors de la visite d'inspection du wali, Abdelwahid Temmar dans la daïra. Le coût global des deux projets est de plus de 423 mil-

lions DA, a déclaré M^{me} Benchaâ Samia. Il est attendu, avant la fin de l'année en cours, le raccordement de 1 021 foyers au réseau de distribution dans la commune de Ouled Maallah (extrême-est de la wilaya) au titre du même programme au profit de 7 147 habitants portant sur la pose de réseaux de distribution et de transport sur une longueur de 38 km dont les travaux ont atteint un taux d'avancement de 95 pour cent pour un investissement de 429 millions DA.

Le taux de couverture en gaz de ville dans la wilaya de Mostaganem est de 68 pc et devra atteindre 97 pc après le

raccordement de 10 communes restantes sur les 32 collectivités locales que compte la wilaya après l'achèvement du programme quinquennal précédent, a ajouté la même responsable.

Abdelwahid Temmar a inspecté plusieurs projets d'habitat en cours de réalisation dont 300 et 130 logements publics localisés à Ain Sidi Cherif et Touahria, 150 autres LPL à Mansoura.

Le chef de l'exécutif de la wilaya a insisté sur la nécessité d'accélérer le rythme des travaux pour leur réception en septembre 2016 au lieu de décembre 2015. Le wali a également souligné que 2016 sera l'année d'attribution de tous les

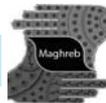
logements en cours de réalisation, appelant les entrepreneurs à relever le défi pour l'achèvement des programmes.

Au chef-lieu de daïra, M. Temmar a mis en service un réservoir d'eau de 200 mètres cubes pour alimenter la population des douars de Amarna, Khedaidia à partir de la station de dessalement d'eau de mer. Il a inspecté aussi les travaux d'aménagement de la zone d'activités de cette commune en cours d'achèvement (travaux de revêtement des routes, de réseaux d'AEP, assainissement, de télécommunications, d'éclairage public et du gaz).

N.O./agences

Ain Defla
Une vingtaine de participants au Salon régional de l'apiculture

UNE VINGTAINE d'apiculteurs venus de neuf wilayas dans le centre et dans l'ouest du pays prennent part au Salon régional de l'apiculture ouvert à Ain Defla en présence de nombreux visiteurs. Cette manifestation économique qui se poursuivra jusqu'au 5 décembre prochain est abritée par de l'Office des entreprises de jeunes (Odej) située au chef-lieu de wilaya. «Le Salon constitue une opportunité pour encourager l'apiculture et permettre aux professionnels de la filière d'échanger leurs expériences aux fins d'accroître la production aussi bien sur le plan quantitatif que qualitatif», a indiqué le président de l'association des apiculteurs de la wilaya d'Ain Defla, l'organisatrice de cet évènement. Faisant état de quelques difficultés dans la commercialisation du miel, Maâmeri, un apiculteur venu de Mouzaïa (Blida), a noté l'importance de la tenue de pareilles manifestations qui permettent de nouer des contacts avec des potentiels acheteurs. De son côté, Amrani, un exposant venu de Djellida (Ain Defla), a mis l'accent sur le rôle joué par ce genre de rencontre dans l'ancrage d'une culture se rapportant au miel, ses diverses qualités ainsi que ses bienfaits. Pour leur part, des visiteurs du Salon ont émis le souhait de voir ce genre de manifestations se dérouler plusieurs fois par an, estimant qu'elle constitue un trait d'union entre le producteur et le client, sans aucun intermédiaire. Attestant, à ce propos, que le miel de la variété jububier se vend à un prix «nettement inférieur» à celui pratiqué ailleurs. R.R.



Sahara occidental

Les manœuvres de Rabat entravent les efforts onusiens pour un règlement pacifique

■ *L'intransigeance du Maroc, ses manœuvres politiques et son refus de dialoguer constituent les principales pierres d'achoppement contre lesquelles butent les efforts onusiens pour la relance du processus de règlement pacifique de la question sahraouie, entrepris par l'envoyé de l'ONU au Sahara occidental, Christopher Ross, et favorablement accueillis par la partie sahraouie et les pays observateurs (l'Algérie et la Mauritanie).*

Par Amel F.

L'appel lancé par le Secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, pour un retour «sans préalable» des deux parties au conflit (Front Polisario et Maroc) à la table des négociations vient conforter les efforts consentis par l'ONU depuis 2007 en vue de régler ce conflit, «sans réussir à atteindre le résultat escompté», a estimé le représentant du Polisario auprès de l'ONU, Ahmed Boukhari. Les efforts de règlement pacifique du conflit sahraoui ont toujours buté contre «l'intransigeance» du Maroc qui demeure attaché à l'option d'«autonomie» basée sur une politique expansionniste qui fait fi du droit du peuple sahraoui à l'autodétermination, a indiqué le responsable sahraoui. Selon les observateurs, Rabat œuvre toujours à faire avorter tous les efforts déployés dans le cadre du processus de règlement pacifique. La visite provocatrice effectuée par le roi du Maroc aux territoires occupés, deux jours après les déclarations de Ban Ki-moon et les déclarations «irresponsables» du ministère marocain des Affaires étrangères visant à entraver la mission de M. Ross et à l'empêcher de visiter les territoires sahraouis occupés, en sont la preuve. L'ONU, qui a réaffirmé son plein soutien à son envoyé au Sahara occidental y compris dans les territoires occupés sahraouis, affirmant que «Ross peut visiter les territoires occupés à tout moment, même en dehors du cadre de sa mission onusienne». Le ministre sahraoui délégué pour l'Europe, Mohamed Sidati, a pour sa part estimé que le



OS : EN

maintien de Ross dans sa mission, après les tentatives de Rabat de lui retirer sa confiance en 2012, constitue «un véritable coup assésé au Maroc» qui a tant «voulu maintenir l'ONU loin de ce conflit». M. Ross se trouve dans les camps des réfugiés sahraouis depuis vendredi dans le cadre d'une visite de trois jours dans la région durant laquelle il tentera de convaincre les parties au conflit de retourner à la table des négociations dont le dernier round remonte à mars 2012 à Manhasset (Etats Unis). Au titre des manœuvres marocaines visant à faire échouer les efforts onusiens pour parvenir à une solution pacifique du conflit sahraoui, les représentants du Maroc auprès de l'ONU sont allés en octobre dernier jusqu'à «changer la terminologie du rapport de la Commission de décolonisation en ce qui concerne la question du Sahara occidental», de peur du transfert de cette question au 7^e chapitre de la

commission. L'attitude du Maroc a été qualifiée, lors de la réunion de la quatrième commission de l'ONU, tenue en octobre dernier, de «pratiques malhonnêtes et irrespectueuses» à l'égard des Etats membres de l'ONU et de ses fonctionnaires, visant à perpétuer sa colonisation du territoire du Sahara occidental. Le rapporteur du séminaire régional de décolonisation, organisé par la commission ad hoc en mai 2015, a dénoncé à l'assemblée de la quatrième commission les multiples démarches engagées par le Maroc contre sa personne, du fait qu'il s'est attaché à sa position de principe, à savoir qu'un document officiel adopté en bonne et due forme «ne peut en aucun cas être modifié». «J'ai moi-même lu tout le rapport procédural devant tous les participants au séminaire préalable à son approbation», a-t-il confirmé. Pour sa part, le représentant de l'Equateur, pays ayant présidé la commission

spéciale de décolonisation pour plusieurs sessions successives, a déclaré que le recours à des «pratiques malhonnêtes» par le Maroc pour imposer ses positions politiques «n'est pas acceptable». Rabat a opté pour la politique de la fuite en avant, après son refus catégorique de dialoguer en 2012, dans une tentative flagrante d'éviter le débat lancé à l'ONU sur la question sahraouie qui commençait à susciter les craintes du Makhzen, en raison des victoires diplomatiques réalisées dans de nombreux Etats du monde. Le Maroc avait déjà retiré sa confiance à M. Ross en 2012, l'accusant «de partialité», avant qu'il ne reprenne ses efforts diplomatiques en février 2015, et d'effectuer une visite en septembre dernier dans la région, sans aboutir à aucune solution. Les autorités marocaines accusent de «partialité» toute personne ou Etat qui adopte une position «équilibrée ou objective» vis-

à-vis de la question sahraouie. Elles avaient accusé la Suisse, pays neutre, de partialité en faveur du Front Polisario, après une lettre adressée par le ministère des Affaires étrangères suisse, le 26 juin dernier, à tous les pays parties aux Conventions de Genève 1949 sur la protection des victimes de guerre, qui annonce l'adhésion du Front Polisario à cette convention.

A.F./Agences

Mauritanie Le président réaffirme son attachement au dialogue politique «sérieux»

LE PRÉSIDENT mauritanien, Mohamed Ould Abdel Aziz, a réaffirmé son attachement au dialogue politique, dans un message à la nation, à l'occasion du 55^e anniversaire de l'indépendance de la Mauritanie. «Le dialogue politique sérieux et ouvert à tous les acteurs politiques nationaux demeure un choix constant pour lequel nous avons renouvelé notre attachement à chaque occasion», a-t-il indiqué. Un appel au dialogue avait auparavant été lancé par le président mauritanien à l'endroit de l'opposition. Cette dernière, structurée au sein du Forum national pour la démocratie et l'unité (FNDU), «n'arrive jusqu'à présent pas à unifier ses positions», relèvent les observateurs. D'autre part, M. Aziz a appelé «l'ensemble des acteurs politiques, les structures de la société civile, les érudits, les intellectuels à œuvrer à la promotion de la culture du dialogue et de l'ouverture aux différentes opinions et orientations nationales». «Le climat de liberté et de quiétude qui prévaut dans notre pays devra nous conduire à mesurer l'ampleur de notre responsabilité dans la sauvegarde de notre unité nationale et le renforcement de notre cohésion sociale», a-t-il poursuivi. Sur le plan social, le président a annoncé la création d'un fonds pour «contribuer au financement de l'assurance maladie au profit des dockers et des marins», avant d'ajouter que «l'Etat prendra également en charge les frais de soins des personnes dont l'âge dépasse 75 ans». Il a enfin annoncé la mise en place d'un «fonds spécial d'appui social au profit des enfants mineurs des martyrs des forces armées et de sécurité pour les aider à achever leurs études». R.M.

Libye

Kobler salue la déclaration de soutien à un gouvernement d'union nationale

Le nouvel émissaire de l'ONU pour la Libye, Martin Kobler, a salué la signature par 92 membres de la chambre des représentants libyens (qui siège à Tobrouk et reconnue par la communauté internationale), de la déclaration de soutien à un gouvernement d'union nationale en Libye. M. Kobler a également salué dans un communiqué les appels de la majorité des membres du Conseil général national (CGN) qui siège à Tripoli et dont le mandat a expiré, à «une fin positive du dialogue et de finaliser les efforts visant à mettre un terme aux douleurs et difficultés auxquelles font face les Libyens». «J'appelle tous ceux qui ne l'ont pas encore fait à la chambre des Représentants et du CGN à œuvrer pour l'intérêt des Libyens et l'adoption définitive de l'accord politique», a-t-il dit. La veille, lors de sa visite aux Emirats

arabes unis, M. Kobler a déclaré à la presse que «notre mission était de faire sortir la Libye de sa situation politique actuelle», précisant que «la situation était très détériorée». «Nous avons besoin d'une autorité forte et légitime en Libye», a-t-il souligné, précisant que «la nouvelle Constitution libyenne sera rédigée au cours d'une année». L'envoyé onusien a également mis en garde contre «la division des Libyens et la persistance d'un vide sécuritaire» car, a-t-il ajouté, «les extrémistes en profitent pour occuper ces vides sécuritaires», assurant que «les Libyens devraient plutôt combattre les terroristes». L'émissaire de l'ONU pour la Libye s'est, par ailleurs, engagé à «soutenir le nouveau gouvernement d'union nationale». «Le nouveau gouvernement aura besoin d'armes pour faire face à la situation sécuritaire actuelle. On va

lui fournir cette aide», a-t-il fait savoir, assurant que «l'exécutif libyen retournera finalement à Tripoli». Enfin, M. Kobler a indiqué que lors de son passage à Tobrouk il s'est entretenu avec toutes les parties concernant la signature de l'accord. Il a appelé à «améliorer le mode de vie des Libyens», soulignant qu'«il fallait augmenter les taux de production de pétrole pour arriver à cette fin». M. Kobler a pris ses fonctions en début de semaine en tant que nouvel émissaire de l'ONU pour la Libye. Il succède à l'Espagnol Bernardino Leon, qui au terme de près d'une année de négociations est parvenu début octobre à arracher un accord sur un gouvernement d'union nationale, mais il a été ensuite rejeté par les deux Parlements.

Souhila K.



Sommet UE-Turquie

L'Europe veut sceller un pacte avec Ankara pour freiner l'afflux de migrants

■ Les dirigeants européens reçoivent hier après-midi à Bruxelles le Premier ministre turc, pour que son pays s'engage à endiguer le flux de migrants déstabilisant l'Europe en échange de contreparties financières et politiques.

Par Ali O.

Ce Sommet inédit entre les 28 pays membres de l'UE et la Turquie devrait confirmer les trois milliards d'euros que les Européens sont prêts à verser pour aider la Turquie à accueillir les réfugiés syriens (plus de 2,2 millions sur son sol). Et pour éviter qu'ils ne cherchent à rejoindre l'Europe, dont l'unité vacille sous la pression migratoire.

En quatre ans et demi, la guerre en Syrie a fait plus de 250 000 morts et près de 12 millions de déplacés et réfugiés.

L'UE veut aussi obtenir l'engagement qu'Ankara rendra ses frontières européennes plus imperméables aux migrants économiques irréguliers. Plus de 700 000 migrants ont emprunté depuis janvier cette porte d'entrée vers l'Europe, rejoignant la Grèce par la mer. Les Européens sont plus pressants depuis la révélation que certains kamis-



kaz des attentats de Paris ont emprunté cet itinéraire. L'avion russe abattu par la Turquie sur sa frontière syrienne rend le contexte de ces tractations encore plus délicat. Quant aux Turcs, ils sont

décidés à récolter des fruits politiques, s'ils acceptent comme prévu d'activer le plan d'action commun négocié ces dernières semaines avec la Commission européenne. La rencontre doit être orchestrée par le président du Conseil européen Donald Tusk, qui l'a convoquée malgré l'alerte à la menace terroriste à Bruxelles. Le sommet devrait déboucher hier soir sur la promesse d'accélérer les négociations en cours pour faciliter la délivrance de visas européens aux citoyens turcs. Et de «redynamiser» les négociations d'adhésion de la Turquie à l'UE, au point mort. «On nous a dit que le chapitre 17 des négociations (politiques économiques) sera ouvert vers la mi-décembre», s'était félicité jeudi le président Recep Tayyip Erdogan. Les Turcs veu-

lent en ouvrir rapidement d'autres, explique une source diplomatique. Si l'Allemagne a beaucoup poussé pour la tenue du sommet, une source européenne souligne les réticences de la Grèce et surtout de Chypre. D'autres États membres craignent de donner l'impression à la Turquie que l'Europe abaisse ses exigences. L'UE a récemment fustigé «les graves reculs» de la liberté d'expression en Turquie, et juge «inquiétante» la situation de deux journalistes turcs, inculpés et écroués pour un article sur de possibles livraisons d'armes par les services secrets turcs à des islamistes en Syrie. Pour Reporters sans frontières, l'UE et ses États membres doivent «sommener les autorités turques de libérer immédiatement» ces journalistes, lors du sommet. «Il est hors

de question de brader» les principes européens «sur l'autel des préoccupations migratoires», assure une source européenne, soulignant que la libéralisation des visas pourra se faire uniquement si la Turquie s'engage à réadmettre davantage de migrants ayant franchi illégalement sa frontière. Côté finances, les 3 milliards d'euros sont acquis. «Mais est-ce sur un an ou sur deux ans? Faut-il procéder par étapes? Le sommet laissera planer une ambiguïté», explique une autre source européenne. Les Européens ne devraient pas non plus trancher hier la question de la provenance des fonds. La Commission propose d'apporter 500 millions et demande aux États membres de verser le reste. Ils ne sont «globalement pas d'accord», prévient une source diplomatique. Pour la Turquie, qui dit avoir déjà dépensé 7 milliards d'euros pour accueillir les réfugiés, les 3 milliards ne sont qu'un début. «Il ne s'agit pas là de dire pour l'Europe "Voici l'argent, gardez sur votre sol les Syriens", cette approche n'est pas correcte», prévient une source gouvernementale turque. Les Européens rechignent aussi à s'engager pour répartir dans l'UE une partie des réfugiés accueillis en Turquie. «La chancelière allemande (Angela Merkel) tient à ce que le principe de la réinstallation figure dans la déclaration politique», mais nombre d'États s'y opposent, échaudés par leurs déchantements sur le plan de «relocalisation» de réfugiés déjà arrivés en Grèce et en Italie. **A. O.**



Points chauds

Fermeté

Par Fouzia Mahmoudi

Si très peu doute qu'un autre candidat que Nicolas Sarkozy et Alain Juppé soit capable de remporter la primaire du centre et de la droite de 2016, certains semblent ne pas perdre espoir d'arriver à percer d'ici à novembre prochain. C'est notamment le cas de François Fillon qui aujourd'hui est visiblement plus décidé que jamais à faire connaître son programme et à s'imposer comme une alternative crédible pour la droite aux deux grands candidats qui monopolisent l'attention des médias. L'ancien Premier ministre s'est ainsi beaucoup fait entendre ces derniers jours tenant surtout à donner l'image d'un leader intranquillisant qui sait alterner entre pragmatisme et fermeté. Son programme anti-terroriste est ainsi parmi les plus restrictifs et une alliance forte avec la Russie ainsi qu'une main tendue envers Bachar al-Assad sont selon lui des éléments indispensables pour une France apte à se battre contre le terrorisme. «Il faut détruire ce foyer de totalitarisme en train de menacer une bonne partie du monde, il faut s'en donner les moyens au sein d'une coalition internationale. Que de temps perdu ! J'ai entendu François Hollande tutoyer Vladimir Poutine. Je me souviens de l'avalanche de critiques quand j'avais dit mon cher Vladimir dans une conférence internationale...». Pour François Fillon, «François Hollande fait ce qu'il peut ; il le fait à mon avis trop tard. Il n'y a pas d'autres méthodes que de chercher l'accord et le soutien d'autres pays, mais cela ne fonctionne pas. Les Américains ne veulent pas changer de stratégie, bien qu'ils soient dans l'erreur depuis le début. Ils veulent traiter les Russes comme de sous-traitants, et l'Europe est totalement absente. Je crains que les moyens supplémentaires proposés par Merkel soient homéopathiques.» Le député de Paris le rappelle : la France ne représente que 5 % de l'effort de guerre contre l'EI. «Difficile dans ce cas de vouloir être le chef de la coalition. Je crains que l'on aille vers un enlisement qui risque de durer très longtemps. S'il n'y a pas de vrais efforts pour coaliser tous les adversaires de l'EI en passant sur nos différences, on n'y arrivera pas.» François Fillon ne partage ainsi pas l'atlantisme exacerbé de Nicolas Sarkozy et veut une alliance plus forte avec Moscou dont il pense les intérêts plus proches de ceux de Paris. Reste à savoir maintenant si les Français choisiront d'écouter l'ex-Premier ministre qui jusqu'à présent n'a pas vraiment réussi à susciter l'enthousiasme mais qui néanmoins a une petite base de fidèles qu'il espère pouvoir agrandir dans les mois à venir. Son ambition pourrait être désormais d'être le troisième homme de la primaire de novembre prochain devant Le Maire et Bertrand pour réussir pourquo pas à s'imposer dans un gouvernement de droite en cas de victoire des Républicains au prochain scrutin présidentiel.

F. M.

Avion russe abattu

Le corps du pilote tué, récupéré par la Turquie, sera remis à Moscou

Le corps du pilote du bombardier russe abattu mardi par l'aviation turque a été ramené de Syrie en Turquie et va être remis à un représentant russe, a annoncé hier le Premier ministre turc, Ahmet Davutoglu. «Le pilote qui a perdu la vie lors de la violation de l'espace aérien (turc, Ndlr) nous a été remis à la frontière (syrienne) la nuit dernière», a déclaré M. Davutoglu à des journalistes à Istanbul, avant de partir à Bruxelles pour participer à un sommet UE-Turquie.

Un représentant russe se rendra «bientôt» en compagnie d'un représentant de l'armée turque dans la région de Hatay à la frontière syrienne, où le corps lui sera remis, a-t-il ajouté.

«En accord avec leur tradition religieuse, des rites funéraires ont été célébrés par des prêtres orthodoxes dans le Hatay», a-t-il précisé. Selon l'ambassade russe en Turquie, citée par l'agence RIA Novosti, le corps du pilote Oleg

Peskov sera ramené hier à Ankara par un attaché militaire russe. La date de son rapatriement en Russie n'a pas été précisée. Le bombardier abattu mardi par la chasse turque revenait d'une mission de combat dans le nord-ouest de la Syrie. La Turquie affirme qu'il était entré dans son espace aérien et qu'il avait été averti «dix fois en cinq minutes», tandis que Moscou assure que le Su-24 survolait le territoire syrien et n'a pas été mis en garde avant d'être touché.

Un pilote a été tué alors qu'il descendait en parachute après s'être éjecté, et l'autre secours après une opération menée conjointement par les forces spéciales russes et syriennes. Une première opération de sauvetage a coûté la vie à un soldat russe. Il s'agit des premières pertes officielles pour l'armée russe depuis le début de son intervention en Syrie le 30 septembre.

Cet incident a provoqué une

crise diplomatique entre Ankara et Moscou: la Russie a adopté samedi en rétorsion un ensemble de sanctions économiques, comprenant notamment le rétablissement du régime des visas et l'interdiction des vols charter entre les deux pays et l'interdiction aux employeurs russes d'embaucher des travailleurs turcs.

De son côté, le président turc Recep Tayyip Erdogan a tenté de jouer l'apaisement, se disant «attristé» par ce grave incident aérien et affirmant qu'il aurait «préféré que cela n'arrive pas».

Interrogé hier sur les sanctions russes, le Premier ministre turc a appelé lui aussi à l'apaisement. «Les relations de la Turquie avec la Russie sont fondées sur un bénéfice mutuel et des intérêts communs. J'appelle donc les autorités russes à prendre cela en considération et à agir dans le sens de l'apaisement», a-t-il déclaré.

26^{es} Journées cinématographiques de Carthage

Quatre prix pour le cinéma algérien

■ Le jeune cinéaste algérien Hassan Ferhani a reçu samedi soir à Tunis le Tanit d'or du meilleur documentaire ainsi que le Tanit d'or Tahar Chriâa de la première œuvre des 26^{es} Journées cinématographiques de Carthage (Jcc) qui ont pris fin dimanche, pour son film «Fi rassi rond-point».

Par Adéla S./APS

Ce premier long métrage de Hassen Ferhani se déroule dans des lieux que les Algérois croient connaître et que le réalisateur invite à redécouvrir tout en s'intéressant aux différents parcours et aspirations d'ouvriers qui vivent sur place.

D'une durée de 100 mn, «Dans ma tête un rond-point», produit par la cinéaste algérienne Narimane Mari a été présenté en avant-première mondiale lors du 26^e Festival international de cinéma de Marseille (France), en juillet dernier où il avait également reçu le premier prix. Lors de la cérémonie de remise des prix qui s'est déroulée samedi soir à Tunis, le Prix du meilleur acteur est également revenu à l'algérien Adlane Djemi pour son rôle dans «Madame courage» dernier film du réalisateur Merzak Allouache en compétition dans la catégorie long métrage.

Dans la catégorie court-métrage, le réalisateur algérien Omar Belkacemi s'est vu attribuer le Tanit de bronze pour son œuvre «Lmuja» alors que le réalisateur Lotfi Bouchouchi en compétition avec son film «Le puits» a, quant à lui, reçu une mention spéciale du jury dans la catégorie Première œuvre.

Cette 26^e édition des Jcc, inaugurée le 21 novembre, a vu les trois Tanit (or, argent et bron-



P.H. DR

ze) de la catégorie long métrage de fiction décernés respectivement à «L'orchestre des aveugles» du marocain Mohamed Mouftakir, «The endless river» du sud-africain Oliver Hermanus et à «A peine j'ouvre les yeux» de la réalisatrice tunisienne Leyla Bouzid, alors que le réalisateur marocain Nabil Ayouch a reçu une mention spéciale du jury pour «Much loved».

En plus de la consécration de Omar Belkacemi, la catégorie du court-métrage a vu le Tanit d'or revenir au tunisien Alaeddin Abou Talen pour «Diaspora» et le Tanit d'argent au sénégalais Aliou Sow pour son œuvre

«Terremer». Les documentaires «Homeland (Irak année zéro)» de l'irakien Abbas Fadhel et «Queens of Syria» de la cinéaste syrienne Yasmin Fedda ont respectivement reçu les Tanit d'argent et de bronze de leur catégorie. Ces 26^e Jcc se sont déroulées dans un contexte sécuritaire particulier suite à l'attentat terroriste perpétré mardi dernier contre un bus de la sécurité présidentielle à Tunis coûtant la vie à 12 personnes, mais ont quand même connu une affluence du public encore plus grande, rapportent les médias, malgré un couvre-feu nocturne et des mesures sécuritaires strictes.

Fondées en 1966 par le cinéaste tunisien Tahar Chriâa, les Journées cinématographiques de Carthage ont pour objectif de mettre en avant le cinéma d'Afrique subsaharienne et du monde arabe, créer des ponts de dialogues entre le Nord et le Sud et proposer une rencontre entre cinéastes et amoureux du cinéma.

Cette 26^e édition a vu la participation de six films algériens à la compétition officielle dont «Babor Casanova» de Karim Sayad et «Contre pouvoir» de Malek Bensmail en plus des œuvres primées.

A. S./APS

Colloque

La satire dans la littérature populaire en débat

Le ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi a présidé samedi l'ouverture du colloque arabe sur la satire dans la littérature populaire, organisé sous le thème «la satire dans le texte populaire arabe».

A l'occasion de cette rencontre durant laquelle un hommage a été rendu à plusieurs poètes de différents pays arabes, M. Mihoubi est revenu sur la définition de la littérature populaire, appelant les spécialistes à étudier ce genre littéraire.

Le ministre a rappelé que la «mémoire culturelle algérienne est riche en poèmes populaires» sur l'histoire du pays et sur «des histoires d'amour éternelles».

M. Mihoubi qui a été honoré à cette occasion pour son apport dans les domaines de la culture et de la littérature, a honoré à son tour le poète algérien Omar Boudjarda.

Par ailleurs, les poètes Mourad Kadiri (Maroc), Belkacem Abdellatif (Tunisie), Salah Gherouda Ryani (Libye) et Tarek Abou Naga (Egypte), ont été distingués en leur décernant le Bouclier de l'association algérienne de la littérature populaire.

Pour le président de l'association, Toufik Ouamane, le choix du thème de la satire dans la littérature populaire pour cette édition, vise à «mettre en exergue le style d'expression littéraire».

La manifestation se poursuit jusqu'au 30 novembre. Le deuxième jour du colloque sera marqué par des interventions d'académiciens et de chercheurs.

Il s'agit de Mohamed Al-Arabi du Liban sur «la satire dans la poésie d'Ahmed Fouad Najm», Mourad Kadiri (Maroc) sur «la satire de l'oral à l'écrit» et Belkacem Chayeb (Algérie) sur «la poésie populaire algérienne, Diwane Essalihine comme exemple».

D'autres intervenants marqueront la deuxième journée à l'instar d'Ikram Achkar (Liban), Faouzi Doghmi (Jordanie) et Tarek Abou Naga (Egypte).

R. C.

Festival international des arts de l'Ahaggar

Abalessa Tin-Hinan reporté mais non annulé

Le 6^e Festival international Abalessa Tin-Hinan pour les arts de l'Ahaggar (Fiataa) a été seulement «reporté» mais pas annulé, a assuré samedi à Alger le ministre de la Culture sans avancer de date pour la tenue du festival.

S'exprimant au forum du quotidien national *El Moudjahid*, Azzedine Mihoubi a indiqué que le Fiataa, initialement prévu pour le mois en cours à Tamanrasset, «ne

répond pas aux critères». Evoquant la gestion des festivals culturels, Azzedine Mihoubi a rappelé que son département «n'est pas dans l'obligation d'organiser annuellement des festivals» surtout que certains, a-t-il justifié, «invitent chaque année les mêmes personnes» avec des «programmes reprenant les mêmes activités», selon lui. Très attendu par les habitants de la région – le Fiataa accueillant

jusqu'à 10 000 spectateurs par soirée – par les touristes de passage dans l'Ahaggar et la quarantaine d'associations culturelles associées à l'organisation, le festival est devenu au fil des années un rendez-vous très couru dans une région où l'activité culturelle fait cruellement défaut. Se déroulant généralement en plein air, dans le site paysager de Tidessi, le Fiataa prévoit, en plus des grands

spectacles de musique de la région du Sahel, des ateliers dédiés au tiffinagh, aux danses et musiques traditionnelles africaines, aux arts plastiques et à l'artisanat local.

D'abord fixé au 1^{er} novembre, le Fiataa a été ensuite programmé le 25 du même mois, puis au 2 décembre avant d'être encore reporté à une date inconnue.

Racim C.

RENDEZ-VOUS CULTURELS

Galerie d'art de l'hôtel Sofitel (El Hamma, Alger)
Jusqu'au 31 décembre : Exposition-vente de peinture et de photographie «Du soleil à la lune», avec Nourredine Chegrane, Farid Benyaâ, Valentina Ghanem, Ferrante Ferranti, etc. les bénéfices seront utilisés pour acheter du matériel spécial aux enfants de la Lune souffrant du xeroderma pigmentosum et qui ne peuvent supporter le moindre rayon de soleil.

Galerie Baya du Palais de la culture Moufdi-Zakaria (Kouba, Alger)
Jusqu'au 16 janvier 2016 : 8e Salon d'automne des arts plastiques.

Palais Ahmed-Bey de Constantine
Jusqu'au 6 décembre : Exposition de manuscrits arabes conservés aux Pays-Bas, intitulée «l'art du livre islamique».

Centre Culturel Mustapha-Kateb (5, Rue Didouche-Mourad, Alger)
Jusqu'au 10 décembre : exposition «Clin d'œil» en hommage à l'artiste Lazhar Hakkar (1945-2013).

Palais de la culture Moufdi-Zakaria (Kouba, Alger)
Du 28 au 30 novembre : Journées internationales du film de femmes.

Salle Ibn Khaldoun (Alger-Centre)
Tous les jours : Film d'espionnage 007 Spectre de Sam Mendes (2015, Royaume-Uni/USA), avec Daniel Craig, Christophe Waltz, Léa Seydoux et Monica Bellucci. Séances: 14h, 17h et 20h. Prix des tickets : 500 DA.

Galerie d'arts Islam (Télémy, Alger)
Chaque jour : Exposition «Purification» de Karim Sergoua.

Complexe Culturel Abdelwahab-Salim (Abdenou, Tipasa)
Jusqu'au 30 novembre : Exposition-photos «Machahid min bladi» des photographes Yacine Hamoudi de Béjaïa et Amroui Mourad d'Oum-El-Bouagui

Galerie Baya du Palais de la culture Moufdi-Zakaria (Kouba, Alger)
Jusqu'au 16 janvier 2016 : 8e Salon d'automne des arts plastiques.

Coup-franc direct

A quand la fin ?

Par Mahfoud M.

Encore une fois des scènes de violence ont été constatées au niveau du championnat avec le caillassage du bus du Mouloudia d'Alger. Un joueur de cette formation, Kacem Mehdi, a même été transféré d'urgence à l'hôpital. Tout cela parce que le club visiteur est reparti avec le point du nul, ce qui a compliqué la tâche des locaux qui n'arrivent pas à sortir de leur cocon avec cette série de contre-performances. Mais est-ce la solution ? Doit-on s'en prendre à l'adversaire juste parce que son équipe n'a pas bien tourné et réalisé une rencontre difficile ? La FAF devrait frapper fort pour éviter ce genre de scène à l'avenir, car cela y va de la sécurité des joueurs et des supporters. Chaque fois que de tels événements se produisent dans nos enceintes, ce sont les responsables du club local d'abord et même de la structure qui gère la balle ronde nationale qui sont à blâmer pour le laxisme constaté. La FAF avait pourtant donné des instructions fermes pour bien organiser les matchs de Ligue 1, mais rien n'est fait. Les mêmes erreurs sont commises et les équipes visiteuses ne se sentent pas en sécurité même si elles jouent dans leur propre pays. Il faudra sensibiliser encore plus les clubs pour endiguer ce mal et l'extraire de notre environnement.

M. M.

Formation d'entraîneurs de jeunes catégories Stage Fifa du 1^{er} au 5 décembre à Sidi Moussa

UN STAGE de recyclage pour les entraîneurs des différentes sélections nationales ainsi que ceux des clubs des Ligues 1 et 2 Mobilis de jeunes catégories, détenteurs de la licence CAF «A» ou d'un titre équivalent, sera organisé du 1^{er} au 5 décembre prochain au Centre technique national de la FAF à Sidi Moussa (Alger), a indiqué samedi la DTN. Le cours Fifa de recyclage pour

les entraîneurs de jeunes catégories entre dans le cadre de la formation continue prônée par la Direction technique nationale (DTN) de la Fédération algérienne de football (FAF). Trente-trois entraîneurs dont Mohamed Mekhazni, sélectionneur de l'équipe nationale algérienne des U20, prendront part à ce stage, précise la même source.

Ligue 2 Mobilis (13^e journée)

La JSMB et l'USMBA se neutralisent

LA JSM BEJAIA et l'USM Bel-Abbès se sont neutralisés (0-0) samedi au stade de l'Unité Maghrébine, en clôture de la 13^e journée de la Ligue 2 Mobilis de football, dont les autres matchs s'étaient joués vendredi. Un nul qui n'arrange aucune de ces deux équipes, car une victoire aurait permis à la JSMB (4^e) de

se hisser à la 3^e place, alors que l'USMBA (2^e) aurait pu reprendre le leadership au CA Batna. La JSMB doit nourrir bien des regrets après ce semi-échec à domicile, surtout qu'elle aurait pu faire la différence sur penalty à la 39^e, mais Chehima a échoué dans sa transformation.

Grand Prix de Jeju de Judo Elimination précoce des six judokas algériens

CINQ des six judokas algériens engagés dans le Grand Prix de Jeju, du 26 au 28 novembre en Corée du Sud, ont été éliminés dès leur premier combat, au moment où Houd Zourdani (-66 kg) a franchi un seul palier avant de s'incliner à son tour.

Les judokas algériens ont ainsi raté une bonne occasion de récolter des points supplémentaires au classement mondial en vue d'une qualification aux Jeux Olympiques 2016 à Rio (Brésil). Houd Zourdani (-66 kg) a été le premier à monter sur le tatami, remportant son premier combat par ippon contre Chen Wei Chieh, de Taïpei, avant de s'incliner par Yoko contre le futur champion de la Poule «C», le Kazakh Azamat Mukanov.

Les cinq autres judokas algériens n'ont fait leur entrée en lice que samedi, à commencer par Abderrahmane Benamadi (-90 kg) qui s'est incliné dès son premier combat contre le Français Axel Clerget.

Lysés Bouyacoub n'a pas été plus chanceux chez les moins de 100 kg, quittant également la compétition au premier tour suite

à sa défaite contre le Croate Zlatko Kumric. Mohamed Amine Tayeb (+100 kg) a subi le même sort que ses coéquipiers, quittant la compétition d'entrée, après sa défaite contre le Belge Benjamin Harmegnies.

Tayeb avait pourtant bénéficié d'un tirage au sort relativement favorable dans la phase des poules, évitant à la fois les meilleurs judokas russes et japonais ainsi que le champion du monde et olympique, Teddy Riner (France).

Exemptée du 1^{er} tour chez les dames (+78 kg), Sonia Asselah a été éliminée dès son premier combat contre la Sud-Coréenne Kim Minjeong, tout comme Kaouthar Ouallal, confrontée à une autre Sud-Coréenne, Choi Mi-Young, dans la catégorie des moins de 78 kg, et contre laquelle elle s'est inclinée dès le premier tour.

Les judokas algériens vont effectuer un court stage de préparation en Corée du Sud avant de rallier le Japon pour prendre part au Grand Chelem de Qingdao, du 2 au 6 décembre.



Les Rouge et Noir marchent bien

Par Mahfoud M.

Solide leader et invaincu depuis 10 matchs, l'USMA n'a pas tremblé devant les Harrachis, pourtant en forme aussi, prenant rapidement l'avantage au score par Seguer (12') avant de doubler la mise par ce même joueur (42'), alors que Younés a réduit le score pour les «Jaune et Noir» (45'+2). Une courte mais précieuse victoire qui assure aux Usmistes le titre honorifique de champion d'automne dès cette 13^e journée, car avec sept points d'avance sur le 2^e, DRB Tadjananet, et un match en moins contre le MCA, les Algérois sont assurés de rester leaders. Le DRB Tadjananet aurait pu entretenir le suspense pendant une journée supplémentaire, mais sa défaite (2-1) chez le MO Béjaïa a scellé le sacre des Rouge et Noir. Autre grand bénéficiaire de cette 13^e journée, le CR Belouizdad qui se hisse à la 2^e place du classement, ex aequo avec le DRB Tadjananet, suite à sa victoire (2-0) contre la JS Saoura, grâce à Nekkache (25') et Bouazza (90'+2). De son côté, le MC Alger s'est contenté d'un nul

chez le CS Constantine (1-1), alors qu'une victoire était à sa portée, notamment avec ce penalty obtenu en première mi-temps et raté par Merzougui, pourtant meilleur buteur du club. Les Sanafir avaient repris le dessus après ce penalty raté, ouvrant le score par leur capitaine Yacine Bezzaz (49') avant qu'Amir Karaoui n'égalise pour les Algérois à la 76'. Une bien mauvaise affaire pour le CSC, qui reste dans une position de premier reléguable, surtout que ses concurrents directs ont gagné au cours de cette 13^e journée, à commencer par le RC Relizane, large vainqueur de l'USM Blida (5-1) grâce notamment à l'ex-attaquant de l'USM Alger, Manucho, auteur d'un quadruplé (34', 38', 47' et 90'+2). Le 5^e but du RCR était signé Djebbar (17'), alors que Laïfaoui a réduit la marque pour les Blidéens à la 45'. Diawara, auteur d'un doublé (28' et 40'), a permis à la JS Kabylie de l'emporter (2-0) contre l'ASM Oran, au moment où le voisin, le MC Oran, s'est contenté d'un seul but, signé Larbi-Kamel à la 67', pour engranger les trois points contre le NA Hussein-Dey. Un succès qui emboîte le pas à celui

de l'ES Sétif, victorieuse vendredi (1-0) contre la lanterne rouge, le RC Arbaa, grâce à son buteur maison Benyettou qui a cueilli les «Bleu et Blanc» à froid (14').

M. M.

Résultats et classement :

MOB- DRBT	2-1
ESS-RCA	1-0
MCO- NAHD	1-0
USMA-USMH	2-1
CRB-JSS	2-0
RCR- USMB	5-1
JSK- ASMO	2-0
CSC-MCA	1-1

	Pts	J
1). USM Alger	29	12
2). CR Belouizdad	22	13
—). DRBT	22	13
4). USMEH	21	13
5). MO Béjaïa	20	13
6). MC Alger	19	12
7). ES Sétif	17	13
—). JS Kabylie	17	13
9). NAHD	16	13
—). JS Saoura	16	13
11). MC Oran	15	13
12). RC Relizane	14	13
—). USM Blida	14	13
14). CSC	13	13
15). ASM Oran	10	13
16). RC Arbaa	8	13

FC Porto Brahimi, quel bijou !

Cela faisait près de deux mois que Yacine Brahimi n'avait plus marqué en Liga NOS. Ce samedi, l'international algérien retrouva le chemin des filets pour offrir la victoire au FC Porto sur la pelouse de Tondela (1-0), et de

quelle manière ! A l'entrée de la surface, l'ancien Rennais a enroulé un amour de ballon du pied gauche dans la lucarne opposée (28'). Ce succès permit au FCP de revenir à deux points du leader, le Sporting CP.



CAN 2015 (U23)-1^{re} journée- GR A La Tunisie bat la Zambie

La sélection tunisienne des moins de 23 ans de football s'est imposée contre son homologue zambienne sur le score de 2 à 1, en match comptant pour la 1^{re} journée de la Coupe d'Afrique des Nations CAN- 2015 de la catégorie (groupe A), disputé samedi soir à Dakar. Les buts ont été inscrits par Haithem Jouini, auteur d'un doublé sur deux reprises de la tête (4, 84), pour la Tunisie, et

par Ronald Kampamba, pour la Zambie à la (16). En match d'ouverture, la sélection du Sénégal a battu son homologue sud-africain sur le score de 3 à 1, pour le compte du même groupe. Les buts de la rencontre ont été inscrits par Ibrahimy Sory Keita (16 et 21), Sidy Sarr (86) pour le Sénégal et Phumlani Ntshangase (28) pour l'Afrique du Sud. Lors de la seconde jour-

née, la Tunisie affrontera mardi le Sénégal et l'Afrique du Sud rencontrera la Zambie. Au terme de la journée, le Sénégal et la Tunisie partagent la tête du Groupe A (3 pts), devant la Zambie et l'Afrique du Sud (0 pt). Les deux premiers de chaque poule seront qualifiés pour les demi-finales. Les trois premiers représenteront l'Afrique au tournoi olympique de Rio de Janeiro 2016.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

CHU Oran

Un cas de paludisme confirmé

UN CAS de paludisme a été diagnostiqué et confirmé au Centre hospitalo-universitaire (CHU) d'Oran touchant un ressortissant malien, a indiqué, dimanche à Oran, le directeur général de cette structure sanitaire. «Ce ressortissant malien est arrivé jeudi aux urgences du CHUO, dans un état critique. Le malade a développé une forme très sévère de paludisme. Actuellement, il est dans un état comateux et se trouve en réanimation», a expliqué à l'APS Benali Bouhadjar, en marge d'une rencontre régionale d'évaluation du secteur de la santé. Pour le responsable, «ce cas est importé et non développé en Algérie. Il est pris en charge au niveau de l'unité des maladies au risque infectieux». «Cette unité a été créée pour prendre en charge les maladies au risque infectieux élevé, principalement des éventuels cas d'Ebola ou autres virus. Le ressortissant malien est pris en charge dans le cadre de ce circuit avec

des procédures et des normes des maladies infectieuses complètement sécurisées», a-t-on encore souligné. Un staff spécialisé a été formé au niveau de l'unité des maladies infectieuses de l'Hôpital de Marseille (France) spécialement pour faire face aux cas de maladies à risque infectieux comme le paludisme, a-t-on assuré de même source. Des dizaines de cas de paludisme «importés» ont été enregistrés depuis le début de l'année, notamment dans des wilayas du sud du pays, dont neuf cas découverts début novembre à Ouargla. Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abdelmalek Boudiaf, avait affirmé que les cas de paludisme enregistrés à travers le pays sont «importés». «L'ensemble des cas de paludisme enregistrés à travers le pays sont importés, et aucun n'est autochtone», avait-il indiqué, lors de son inspection de structures hospitalières à Tamanrasset. **Yanis G.**

Tizi Ouzou

Démantèlement de deux associations de malfaiteurs par la police

LES ÉLÉMENTS de la sûreté de daïra de Bouzeguène (50 km à l'est de Tizi Ouzou) ont démantelé, en fin de semaine écoulée, un association de malfaiteurs spécialisée dans la falsification de documents administratifs délivrés par les administrations publiques, a indiqué, hier, la cellule de communication de la sûreté de wilaya dans un communiqué. L'affaire a éclaté, selon la même source, suite aux plaintes déposées par des gérants d'agence de location de véhicules, à l'encontre d'un individu qui louait des véhicules sans les restituer au terme du contrat de location. L'enquête menée par les policiers de la sûreté de daïra de Bouzeguène a permis d'identifier l'auteur, demeurant à Bouzeguène, qui utilisait de faux documents pour revendre les véhicules loués à un tiers, receleur et repris de justice, demeurant à Ouzelaguène, dans la wilaya de Béjaïa. Ce dernier a été également interpellé, alors que son complice, demeurant à Akbou (Béjaïa), est activement recherché par les services de sécurité. Présenté au parquet d'Azazga, durant la semaine

écoulée, pour les chefs d'inculpation d'association de malfaiteurs en vue de commettre des délits, falsification de documents administratifs délivrés par les administrations publiques, faux et usage de faux et abus de confiance. Les deux mis en cause ont été placés sous mandat de dépôt. Par ailleurs, la même source a fait état de l'arrestation des auteurs de vol par effraction suite à une plainte d'un citoyen demeurant à la Nouvelle-Ville de Tizi-Ouzou par les éléments de la 4^e sûreté urbaine. Il s'agit, selon le communiqué de la sûreté de la wilaya, de 4 individus dont trois mineurs sur lesquels une somme d'argent, revenu du recel des objets volés, a été récupérée. Les mis en cause dans cette affaire élucidée au courant de la semaine passée, ont été présentés devant le parquet de Tizi-Ouzou. Les trois mineurs ont bénéficié d'un contrôle judiciaire alors que le receleur a été placé sous mandat de dépôt pour association de malfaiteurs en vue de commettre des délits, vol par effraction en réunion. **Hamid M.**

LOI DE FINANCES 2016
2016 SERA UNE ANNÉE DIFFICILE
POUR LES MÉNAGES ALGÉRIENS



Djalou@hotmail.com

«EL HARF WA EL HARAKA»

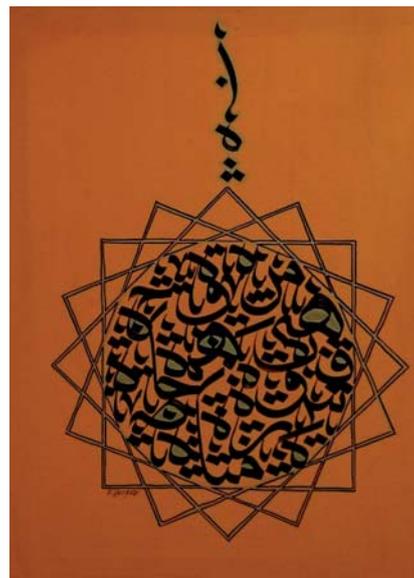
Exposition de l'artiste Redha Khouane

■ Des mots qui s'entrelacent, des lettres qui s'étirent et s'enroulent, tel est le message que véhicule Redha Khouane, illustre calligraphe, artiste autodidacte, biologiste de formation, dans une exposition qui se déroule à Ezzou'art galerie jusqu'au 3 décembre.



Par Dalila Ziani

C'est dans le Neskhi, un des six styles canoniques de la calligraphie (roukai, naskhi, farsi, diwani, koufi, thuluth), que ce passionné de lettres arabes excelle. A travers ses œuvres, Redha Khouane tente de se libérer de la calligraphie classique, cet art ancré dans la tradition à la fois esthétique et spirituelle, en sortant de la bichromie pour aller vers une palette



de couleurs en marquant ses lettres d'un graphisme contemporain sans pour autant se départir de son univers : celui de la lettre arabe. Handassa rouhiya, une géométrie de l'âme... «Khat el hour» ou le style libre devient ainsi son domaine de prédilection où la lettre en mouvement retrouve toute sa splendeur pour baigner dans une ambiance contemporaine où formes, nuances et couleurs s'entremêlent. Et dans cette quête, il a tout le mérite de raviver cet art ancestral. **D. Z.**

Conditions de vie à Toudja et El-Kseur

Route coupée et APC fermée

DES HABITANTS du village Thirdhem issu de la commune de Toudja ont, une nouvelle fois, fermé le siège de la mairie hier pour protester contre les mauvaises conditions de vie mais surtout remettre sur le tapis leur plateforme de revendications contenant 16 points au total. Les villageois estiment que les engagements pris par les autorités il y a quelques mois pour satisfaire

leurs revendications n'ont pas été suivis d'effets et rien n'est fait jusqu'à aujourd'hui, d'où leur retour à la protestation. Réaménagement et équipement de la salle de soins du village, aménagement des chemins, renforcement de la distribution d'eau, éclairage public, traitement du glissement de terrain qui touche plusieurs bâtisses, etc., sont, entre autres, les points soulevés par les villageois. Une

rencontre a eu lieu entre les manifestants et le chef de daïra d'El-Kseur et a conduit à la satisfaction de leurs revendications. Les mécontents ont accepté de rouvrir le siège de l'APC avec la condition que leurs revendications soient prises en charge rapidement. Pour leur part, les habitants du quartier Berchiche d'El-Kseur ont coupé la RN 12 hier à hauteur de la zone industrielle

pour réclamer l'aménagement de cet ancien et grand quartier. Ils dénoncent la politique de deux poids deux mesures des autorités vis-à-vis de leur quartier. «Pourquoi de nouveaux quartiers mitoyens au nôtre sont aménagés et pas le nôtre qui est pourtant très ancien ?», s'interrogent des manifestants. Ces derniers exigent également la satisfaction d'un bon nombre de revendications dont le

règlement juridique des bâtisses, la réalisation d'un réseau de voirie et d'assainissement, l'éclairage public, etc. Les manifestants ont refusé de discuter avec le chef de daïra, estimant que leurs revendications ont déjà été soumises aux autorités locales qui n'ont rien fait. Ils ont réclamé la présence ou une rencontre avec le wali, «seul responsable crédible à leurs yeux». **Hocine C.**